



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu de la commission finances et travaux du 06 mai 2021

Pour des raisons liées à la crise sanitaire, cette réunion a eu lieu en visioconférence.

Étaient présents : M. Redon, président ; JP Marbacher, secrétaire ; F Chaumont, trésorière ; M Calisto et P Vannesson, syndics ; M et M^{me} Roy ; M et M^{me} Garrigou-Beylot ; M Uria.

Bilan 2020

Pour information, nous signalons le changement du contrat ENEDIS (abandon du contrat EJP, devenu trop contraignant et surtout moins intéressant); heures creuses du nouveau contrat plus intéressantes qu'avec EJP. A voir le bilan sur le long terme.

Présentation des comptes

. **Dépenses 2020 :**

On avait prévu un budget de 37 820 euros. On n'a dépensé que 29 570,46 euros, soit une différence de plus de 8 000 euros.

Celle-ci s'explique en particulier par le report des travaux de réfection des plages (dernière tranche), pour une valeur prévue de 4 300 euros.

En raison de la COVID, on a aussi économisé les 1 000 euros prévus pour la vie du lotissement (repas des voisins).

La ligne de 2 000 euros consacrée à l'entretien-réparation a aussi été très peu utilisée.

A signaler aussi au niveau de la piscine la mise en place d'une nouvelle serrure sécurisée en remplacement du bip devenu défectueux pour une somme de 1 272,77 euros, prévue dans le budget.

En revanche, suite à des problèmes d'évacuation du pédiluve, une intervention exceptionnelle a dû être programmée pour la somme de 1584 euros.

Pour les autres lignes, rien de notable à signaler.

Nous pouvons commencer l'exercice 2021 avec un fonds de réserve de 51 506,68 euros.

. **Budget 2021 :**

Le budget de cette année est supérieur à ce que l'on prévoit d'habitude, puisqu'il se monte à 49 540 euros, sans que cela induise une augmentation des charges.

Pourquoi cette différence ?

La réfection de la plage a été réalisée au cours du premier trimestre pour la somme prévue de 4300 euros.

On a prévu la somme de 13 900 euros pour l'assainissement (voir plus loin).

On a équipé la zone sportive d'un nouveau portique pour la somme globale de 4 400 euros (voir ci-après).

Rien de notable à signaler concernant les autres lignes.

Avec des recettes prévisionnelles de 30 600 euros, nous prévoyons un déficit de 18 940 euros, à prélever sur le fonds de réserve qui tomberait à 32 566,68 euros, ce qui correspond à une année de fonctionnement.

Nouveau portique

Pour des questions de vétusté et de sécurité, nous avons profité d'une opportunité pour remplacer l'ancien portique devenu inadapté en achetant ce nouveau matériel sans passer par un vote en AG (au-delà des 2000 euros prévus dans le budget).

En répondant très rapidement à l'offre de *Hags*, limitée dans le temps, nous avons pu bénéficier d'une remise de 35% sur la presque totalité du matériel, pour un total de 3859 euros, auxquels il faut ajouter les frais de creusement, de grave et de sable, soit un total de 4400 euros (avec une économie de plus de 1200 euros). A titre de comparaison, *RécréAction* nous proposait un devis de 6180 euros, pose comprise.

Assainissement

L'installation du club-house étant non conforme, les travaux de mise en conformité sont devenus obligatoires.

Les premiers devis étaient très élevés (jusqu'à 26 000 euros), car l'étude de sol prévoyait une occupation de 18 EH (équivalent habitants). En accord avec M d'INCAN et après avoir contacté l'entreprise ayant réalisé l'étude de sol, nous avons pu obtenir un redimensionnement à 10 EH, ce qui a permis de faire baisser les devis.

Nous avons retenu 2 entrepreneurs pour la réalisation : l'entreprise *Dos Aujos et Fronty*, pour *Eparco*, et l'entreprise *Ecovide* avec le système *Biorock*.

Notre préférence va à *Eparco*, qui, après avoir effectué des études approfondies sur le terrain, nous propose un système sans pompe de relevage (source de problèmes à venir) et sans contrat d'entretien.

Le dernier devis d'*Ecovide* était de 12 078 euros (somme à laquelle se rajoutent les frais pour tirer une ligne permettant d'alimenter la pompe de relevage).

Ceux de *Fronty* étaient de 18 198 avec *Zéolite*, et de 13 861 pour la box *Eparco* avec croûte de pin.

C'est ce dernier que nous avons retenu dans le budget prévisionnel, pour des raisons de coût moindre et de fiabilité à long terme.

PB : en raison des problèmes d'approvisionnement en matière première, *Eparco* a prévu une augmentation du matériel en PVC de 5% à partir du 1er mai. Si on se décide assez vite, il maintient le devis comme proposé.

La réunion, commencée à 18h30, se termine vers 19h30, après avoir pu répondre aux questions et remarques des participants.



Le Président, Michel REDON